



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 24 novembre 2023

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

Journée du 29 octobre (additif)

SENIORS D7 – POULE E

Rencontre 27388481 : AG GRENAY (b) / FCE LA BASSEE

Réserves d'avant match de FCE LA BASSEE, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/3.

Amende de 30€ à FCE LA BASSEE.

Journée du 18 et 19 novembre

SENIORS D7 – POULE A

Rencontre 26674840 : AS NEUVIREUIL GAVRELLE (c) / ES FICHEUX (b)

Réserves d'avant match de FICHEUX, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/4

Amende de 30€ à FICHEUX.

SENIORS D7 – POULE E

Rencontre 27388477 : ES HAILLICOURT (b) / AS SAILLY LABOURSE (b)

Réserves d'avant match d'HAILLICOURT, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/2

Amende de 30€ à HAILLICOURT.

U15 A 8 – POULE A

Rencontre 27086948 : FC TILLOY / US IZEL EQUERCHIN

Match non joué. Arrêté municipal. Match à refixer par la Commission compétente.

FUTSAL D2 – POULE B

Rencontre 27213874 : PONT A VENDIN FUTSAL (b) / DOURGES FUTSAL C. (b)

Réserves d'avant match de PONT A VENDIN FUTSAL, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/11

Amende de 30€ à PONT A VENDIN FUTSAL.

COUPE DEMANDRILLE

Rencontre 27616273 : AS LENS (b) / USO MEURCHIN (b)

Réserves d'avant match de MEURCHIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/3 tirs au but (3/4)

Amende de 30€ à MEURCHIN.

COUPE CICA

Rencontre 27616418 : ES VENDIN (c) / AS VALLEE DE LA TERNOISE (b)

Réserves d'avant match de VENDIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/0.

Amende de 30€ à VENDIN.

COUPE FEMININES A

Rencontre 27620167 : ENT. ASF USC / AS BONNIERES HOUVIN

Match non joué. Arrêté municipal. Match à refixer par la Commission compétente.

BRASSAGE U16

Rencontre 27486152 : ES HAILLICOURT / US COURCELLES (b)

1^{er} forfait de COURCELLES.

HAILLICOURT bat COURCELLES par forfait 5/0.

Amende de 15€ à COURCELLES.

BRASSAGE U15 – NIVEAU 2

Rencontre 27485913 : FC DAINVILLE / US BOUBERS

1^{er} forfait de US BOUBERS.

DAINVILLE bat BOUBERS par forfait 5/0.

Amende de 15€ à BOUBERS.

COUPE ARTOIS FEMININES A 8

Rencontre 27620162 : FC VERQUIGNEUL / ENT. ASB ESA

Forfait de ENT. ASB ESA.

VERQUIGNEUL bat ENT. ASB ESA par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ENT. ASB ESA.

Rencontre 27620166 : USO MEURCHIN / ES ROEUX

Forfait de ROEUX.

MEURCHIN bat ROEUX par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ROEUX.

U16 FEMININES A 8

Rencontre 27132385 : USO MEURCHIN / ES VENDIN

1^{er} forfait de VENDIN.

MEURCHIN bat VENDIN par forfait 5/0.

Amende de 10€ à VENDIN.

U13 D2 – POULE J

Rencontre 27189627 : ASSB OIGNIES / FC ANNAY

1^{er} forfait d'ANNAY.

OIGNIES bat ANNAY par forfait 5/0.

Amende de 10€ à ANNAY.

U11 M D3 – POULE B

Rencontre 27596720 : ES BULLY (c) / AS LOISON

1^{er} forfait de LOISON.

BULLY bat LOISON par forfait 5/0.

Amende de 10€ à LOISON.

Match retour à BULLY.

U11 M D4 – POULE Q

Rencontre 27609040 : UC DIVION (c) / FC HERSIN

1^{er} forfait de HERSIN.

DIVION bat HERSIN par forfait 5/0.

Amende de 10€ à HERSIN.

Match retour à DIVION

Journée du 25 et 26 novembre

SENIORS D3 – POULE C

Rencontre 26575094 : AS SAILLY LABOURSE / US HOUDAIN

- Réserves d'avant match de l'HOUDAIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Amende de 30€ à HOUDAIN.

- Rencontre non jouée suite à l'arrêté municipal envoyé au District Artois le 24 novembre 2023 à 15 heures 29.

Le rapport de l'arbitre mentionne, qu'à son arrivée l'arrêté municipal lui a bien été présenté, que le terrain était praticable et que l'équipe de l'AS SAILLY LABOURSE était absente.

La Commission, donne match perdu à l'AS SAILLY LABOURSE par forfait sur le score de 0/5.

Amende de 25€ à SAILLY LABOURSE (1^{er} forfait).

SENIORS D7 – POULE A

Rencontre 26674875 : ES FICHEUX (b) / AS QUIERY LA MOTTE (b)

Réserves d'avant match de QUIERY LA MOTTE, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/1

Amende de 30€ à QUIERY LA MOTTE.

SENIORS D7 – POULE D

Rencontre 26675367 : ESD ISBERGUES (c) / AS LYSSOIS (b)

Réserves d'avant match d'ISBERGUES, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 10/0

Amende de 30€ à ISBERGUES.

BRASSAGE U18 - NIVEAU 1

Rencontre 27557338 : USO BRUAY / US VIMY

1^{er} forfait de BRUAY.

VIMY bat BRUAY par forfait 5/0.

Amende de 15€ à BRUAY.

La Commission ayant appris que l'USO BRUAY a joué une rencontre amicale en lieu et place d'une rencontre officielle inflige l'amende fixée à l'Annexe 6 – Barème financier de 24€.

BRASSAGE U18 - NIVEAU 2

Rencontre 27486502 : AS SAILLY LABOURSE / FC CAMBLAIN

Rencontre non jouée suite à l'arrêté municipal envoyé au District Artois le 24 novembre 2023 à 15 heures 29.

Le rapport de l'arbitre mentionne, qu'à son arrivée l'arrêté municipal lui a bien été présenté, que le terrain était praticable et que l'équipe de l'AS SAILLY LABOURSE était absente.

La Commission, donne match perdu à l'AS SAILLY LABOURSE par forfait sur le score de 0/5.

Amende de 15€ à l'AS SAILLY LABOURSE (1^{er} forfait).

BRASSAGE U16

Rencontre 27486034 : ES LABEUVERIERE / US BOUBERS

1^{er} forfait de BOUBERS.

LABEUVERIERE bat BOUBERS par forfait 5/0.

Amende de 15€ à BOUBERS.

BRASSAGE U15 – NIVEAU 2

Rencontre 27486006 : AS SAILLY LABOURSE / AS VIOLAINES

Rencontre non jouée suite à l'arrêté municipal envoyé au District Artois le 24 novembre 2023 à 15 heures 29.

Le rapport de l'arbitre mentionne, qu'à son arrivée l'arrêté municipal lui a bien été présenté, que le terrain était praticable mais que les deux équipes étaient absentes.

La Commission, donne match perdu à l'AS SAILLY LABOURSE et à l'AS VIOLAINES par forfait sur le score de 0/5.

Amende de 15€ à SAILLY LABOURSE (1^{er} forfait).

Amende de 15€ à VIOLAINES (1^{er} forfait)

VETERANS A 11 – POULE A

Rencontre 26790835 : AS MAROEUIL / AAF AUBY

1^{er} forfait d'AUBY.

MAROEUIL bat AUBY par forfait 5/0.

Amende de 25€ à AUBY.

Match retour à AS MAROEUIL.

SENIORS D4 – POULE C

Rencontre 26519221 : AS BREBIERES (b) / OS ANNEQUIN OS (b)

1^{er} forfait d'ANNEQUIN.

BREBIERES bat ANNEQUIN par forfait 5/0.

Amende de 25€ à ANNEQUIN.

Match retour à BREBIERES.

SENIORS D7 – POULE B

Rencontre 27370023 : US MONCHY BRETON (b) / US CROISETTE US (b)

2^{ème} forfait de CROISETTE.

MONCHY BRETON bat CROISETTE par forfait 5/0.

Amende de 25€ à CROISETTE.

Match retour à MONCHY BRETON.

FEMININES U16 A 8 – POULE A

Rencontre 27132133 : ES LAVENTIE / FC DAINVILLE

1^{er} forfait de DAINVILLE.

LAVENTIE bat DAINVILLE par forfait 5/0.

Amende de 5€ à DAINVILLE.

Journée du 2 et 3 décembre

COUPE ARTOIS VETERANS

Rencontre 27483413 : FC MERICOURT / USO DROCOURT

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à refixer par la Commission.

Rencontre 27483443 : ESP. CALONNE LIEVIN / AS LYSSOIS

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à refixer par la Commission.

Rencontre 27483423 : STADE HENIN / SC SAINT-NICOLAS

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à refixer par la Commission.

COUPE LOYEZ VETERANS

Rencontre 27483555 : FC ANNAY / CS LIEVIN DIANA

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission.

Rencontre 27483582 : ENT. VERQUIN / ES HAILLICOURT

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission.

Rencontre 27483690 : AS BEAURAINS / AS BREBIERES

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à refixer par la Commission.

Rencontre 27483772 : AS LENS / O. HENIN

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à refixer par la Commission.

Rencontre 27483826 : ES DOUVROIN / US ANNEZIN

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à refixer par la Commission.

Rencontre 27483636 : US ROUVROY / US LESTREM

Forfait de LESTREM.

ROUVROY bat LESTREM par forfait 5/0.

Amende de 25€ à LESTREM.

BRASSAGE U16

Rencontre 27486134 : US VIMY / CARVIN RUCH

1^{er} forfait de CARVIN RUCH.

VIMY bat CARVIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à CARVIN RUCH.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.